

QUESTIONS ÉCRITES DES HABITANTS & RÉPONSES DES MEMBRES DU COLLÈGE (PAR THÉMATIQUE)



**RÉUNIONS DE QUARTIER
WIJKVERGADERINGEN**

Réunions de quartier 2026

- **Lundi 18 mai - Arcades & Keym**
- **Mardi 2 juin - Boitsfort-centre**
- Jeudi 18 juin - Coin du Balai
- Lundi 7 septembre - Archiducs / Cités-Jardins
- Mardi 22 septembre - Futaie / Dries / Van Becelaere



JEUNESSE

Les habitants s'interrogent

Plaine de jeu rue du Bien-Faire :

- rénover la plaine de jeu Van Becelaere : en particulier les filets de foot (mettre un filet avec des petites mailles pour éviter que les enfants s'en servent pour grimper)
- Présence de chiens sans laisse
- Déjections canines dans le bac à sable.
- Grand trou dans la haie à réparer pour éviter le passage des chiens et chats errants.
- Propreté : nombreux mégots
- Rappel des interdictions à l'entrée du parc : ne pas fumer, interdit aux chiens...

Le Collège répond

Les plaines de jeux communales, dont fait partie celle de la rue du Bien-Faire, doivent répondre à des normes de sécurité et à des exigences techniques spécifiques.

Les filets de foot aux mailles plus fines sont plus fragiles et n'empêcheraient pas spécialement les enfants de s'y accrocher pour grimper. Le service en charge analysera votre demande afin d'évaluer si une adaptation des mailles ou une autre solution pourrait être envisagée.

Concernant la présence de chiens dans la plaine et les problèmes de propreté, nous rappelons que les plaines sont des espaces publics soumis à des règles de bien vivre ensemble ainsi qu'au Règlement général de police.

Un panneau à l'entrée rappelle les bons usages, notamment le respect de la propreté et l'interdiction des chiens. Il est vrai que le panneau devrait être modifié pour y insérer l'interdiction de fumer. Nous allons demander aux gardiens de la paix de passer plus régulièrement à cet endroit pour sensibiliser les usagers au respect de ces consignes !



MOBILITÉ

Les habitants s'interrogent

Fermeture du pont Fraiteur : report de trafic dans les les rues du Brillant, avenue de la Sauvagine et du Martin-Pêcheur.

Une solution est-elle envisageable soit au niveau régional ou au niveau communal pour réouvrir dans les deux sens le pont ?

Le Collège répond

Nous sommes bien conscients des problèmes de mobilité, de bruit et de pollution liés à la mise à sens unique du pont Fraiteur. Comme vous le soulignez, la gestion de ce dossier dépend de la Région. La réouverture dans les deux sens n'est donc pas une décision qui puisse être prise par les Commune d'Ixelles, de Watermael-Boitsfort ou d'Auderghem.

Fin de l'année 2025, la Région a réalisé une nouvelle campagne de comptages sur l'avenue de Visé et sur d'autres points situés sur le territoire de la commune d'Ixelles, à travers l'usage de caméras et de capteurs au sol, en distinguant camions, bus, voitures et piétons. Les résultats sont en cours d'analyse par Bruxelles Mobilité et par les différentes communes concernées.

Nous restons attentifs à la situation et sommes bien sûr disponibles pour reprendre le dialogue avec Bruxelles Mobilité et les communes d'Ixelles et d'Auderghem pour partager les analyses respectives du résultat des comptages et examiner si certaines mesures peuvent être prises au niveau du pont Fraiteur et/ou au niveau d'autres points d'entrée du trafic en provenance de la E411.

.....

Demande de déplacement de dropzones qui de par leur situation sur l'espace public entravent la circulation des piétons:

- angle rue des Trois Tilleuls - rue des Béguinettes
- angle rue des Béguinettes - rue des Garennes
- angle avenue des Noisetiers - avenue Coloniale

Nous pouvons vous annoncer que la dropzone située au croisement des rues des Trois Tilleuls et des Béguinettes a été supprimée. Il subsiste certes des marquages au sol qui seront ôtés par le service Voiries, mais plus aucun véhicule de cyclopartage ne stationne à cet endroit. Et en supposant qu'un véhicule tente de le faire, son GPS lui renverrait un signal selon lequel il n'est pas stationné dans une zone autorisée. Le service Mobilité nous a par ailleurs signalé que le marquage de la dropzone Garennes/Béguinettes va être révérifié. Quant à la dropzone Noisetiers-Coloniale, elle se trouve sur une oreille de trottoir, qui n'entrave en rien les dalles podotactiles.



MOBILITÉ

Les habitants s'interrogent

Rue des Trois Tilleuls et autres rues étroites: trottoirs souvent encombrés par poubelles, statifs, vélos, bancs. Les stafids peuvent-ils être mis dans la rigole?

Le Collège répond

Les trottoirs à Watermael-Boitsfort sont en effet trop étroits et non conformes aux dispositions du règlement régional d'urbanisme en matière d'aménagement des cheminements piétons (minimum 1,5m de large). La conformation de la voirie est historiquement ainsi faite dans notre commune. Nous ne pouvons théoriquement pas les réparer sans l'obtention préalable d'un permis d'urbanisme où il nous sera imposé de prévoir un réaménagement de façade à façade afin de prévoir une voirie conforme aux prescriptions du RRU (Règlement Régional d'Urbanisme). Ceci nécessite un budget très conséquent, et les choses continuent de se faire progressivement.

Nous sommes bien conscients du fait que l'espace public est de plus en plus sollicité et qu'il est souvent difficile de trouver un équilibre entre l'espace pour les piétons – et en particulier les personnes ayant des besoins spécifiques – les cyclistes, les trottinettes, les voitures, les voitures partagées, etc. Des conflits d'usage naissent à intervalles, et la Commune met beaucoup en œuvre pour tenter de les prévenir et de rendre la mobilité de toutes et tous la plus aisée possible.

Dans notre récente réunion POLUTRA (cellule regroupant les services Mobilité, Voiries et Aménagement du territoire ainsi que la Police), votre question relative à la mise en bord de trottoir des interdictions de stationnement a été abordée. Votre proposition va être soumise à Bruxelles Mobilité pour en vérifier la légalité. Les réalités de terrain sont parfois compliquées, et il nous faut en analyser l'impact pour toutes les citoyennes et tous les citoyens.



PARTI- CIPATION

Les habitants s'interrogent

Serait-il possible de sensibiliser la population afin de limiter la **prolifération des affichettes** sauvages accrochées dans l'espace public et sur les arbres?

Le Collège répond

Pour une commune plus belle et plus propre visuellement, ces affichettes sauvages ne peuvent être apposées n'importe où. Cela est d'ailleurs interdit dans le règlement général de police. Dix panneaux citoyens ont spécifiquement été installés à différents endroits de la commune pour répondre à ce type d'affichage (www.watermael-boitsfort.be/fr/participez/panneaux-daffichage). Nous allons faire un rappel de l'existence de ces panneaux dans une prochaine édition du périodique communal 1170.

PROPRETÉ

Place Keym : **Disparition des bulles à verre**

Les bulles à verre ont été retirées sous l'ancienne législature en raison des très nombreuses plaintes des riverains concernant les nuisances sonores ainsi que les dépôts sauvages à leurs abords.

Une bulle à verre est située à proximité, rue du Brillant.



TRAVAUX PUBLICS

Les habitants s'interrogent

Travaux Gruyer-Cèdres

Des travaux en urgence ont été réalisés suite à un effondrement de voirie au carrefour Gruyer-Cèdres. D'autres travaux plus structurels devraient être réalisés dans les prochains mois. Qu'en est-il ? Quelle déviation va être mise en place pour éviter de passer devant l'école maternelle La Roseraie ?

Travaux rue Gratès :

- Quels travaux sont prévus par Vivaqua ? Nouveaux égouts ou rénovation du réseau existant ?
- Qu'est-il prévu pour le réaménagement des trottoirs et des plantations (accessibilité PMR, largeur des trottoirs, type d'arbres, etc.) ?
- Quel impact sur le nombre de places de parking ?
- Calendrier des travaux et de l'obtention des permis ?
- Comment sera assurée la coordination entre les différents impétrants afin de garantir des travaux durables ?

Rénovation de la rue des Trois Tilleuls

Le Collège répond

Vivaqua va commencer tout prochainement le renouvellement des égouts dans la rue Gratès et ensuite dans la rue des Cèdres.

Concernant le planning de la rue des Cèdres, les travaux sont prévus une fois ceux de la rue Gratès terminés, donc au plus tôt début de l'année 2027.

Des déviations seront mises en place tant pour le bus 41 que pour la circulation automobile. Nous éviterons tant que possible le report du trafic sur la rue du Loutrier, devant l'école maternelle La Roseraie.

Les travaux que Vivaqua va entreprendre sont le remplacement complet de l'égout situé dans la rue Gratès ainsi que les raccordements sur le domaine public vers chacune des habitations. Par contre, Vivaqua ne va pas placer d'égout supplémentaire ni rénover les conduites qui se trouvent sur terrains privés. Dans la foulée des travaux de remplacement des égouts, le revêtement en pavés autoblocants (qui ne sont plus produits) sera remplacé par des pavés de type klinkers. Les trottoirs et les zones de stationnement seront également refaits par la Commune après ces travaux. Les arbres d'alignement qui sont actuellement sur les trottoirs seront placés au niveau des zones de stationnement pour permettre le passage des personnes à mobilité réduite ou des poussettes. L'étude pour ces aménagements est actuellement en cours et déterminera comment placer au mieux les arbres pour minimiser la perte de places de parking. Les travaux de Vivaqua devraient durer jusque fin de l'année. Une coordination avec les autres impétrants a eu lieu via le système Osiris. Les autres impétrants sont déjà intervenus.

Le service Voiries va venir sur place analyser l'état de la rue des Trois Tilleuls et voir ce qu'il a lieu de faire à moyen terme.